

Supplément Spécial



Handicap, Grand Age, Maintien à Domicile : **les solutions pour mieux vivre**



NOUVEAU Salon **autonomic**
Lille Europe



5 & 6
DEC. 2013
LILLE
GRAND PALAIS

HANDICAP - GRAND ÂGE
MAINTIEN À DOMICILE
Matériels - Services - Conseils

200
Exposants

ENTRÉE GRATUITE

Toutes les nouveautés
pour plus d'autonomie



10 000 visiteurs attendus à Lille Grand Palais les 5 et 6 décembre

pour la 1^{re} édition du Salon Autonomic à Lille

C'est un véritable événement pour tous les habitants de la région en situation de handicap ou concernés par un problème de dépendance ! Pour la première fois, le Salon Professionnel et Grand public Autonomic, la référence dans le domaine, avec vingt ans d'expérience et des salons organisés à Paris et dans les plus grandes villes de France, s'invite à Lille Grand Palais, spécialement aménagé à cet effet avec une accessibilité renforcée. Plus besoin donc de se déplacer au loin pour découvrir réunis sur un lieu unique tous les acteurs du secteur : professionnels de santé, du social, collectivités, institutionnels, associations, fabricants et revendeurs de matériels...

Toutes les solutions pour plus d'autonomie

Les 5 et 6 décembre prochains, sur 7000 m² d'exposition, près de 200 exposants présenteront toutes les innovations et toutes les solutions pour l'autonomie à tous les âges de la vie. Grâce à des solutions innovantes, aussi bien en termes de services, d'améliorations technologiques, que d'adaptation de l'habitat, il est possible aujourd'hui de répondre de plus en plus efficacement aux difficultés quotidiennes rencontrées par les personnes handicapées ou les personnes dépendantes et leur entourage. C'est la force de ce salon spécialisé, où les visiteurs pourront rencontrer les différents acteurs pour communiquer, échanger, et obtenir des réponses concrètes à leurs besoins.

Bon à savoir : le salon *Autonomic* à Lille Grand Palais a regroupé les exposants par thématique et propose le Village de l'Accessibilité, la Maison de l'Autonomie et le Village Emploi et Insertion.

Un lieu de vie et de rencontres

Bien plus qu'un salon, *Autonomic* est un lieu de vie et de rencontres avec quantité d'animations culturelles, sportives et artistiques : chant, musique, danse contemporaine, théâtre, espace librairie, sport adapté, démonstrations de chiens d'assistance, etc. Le salon accueille en effet de nombreuses associations et structures proposant des activités culturelles ou de loisirs, comme les voyages et hébergements adaptés, pour permettre à chacun, quelle que soit sa si-



tuation de handicap ou de perte d'autonomie, de profiter pleinement de la vie et de s'ouvrir aux autres.

Entrée gratuite

Pour accroître encore l'intérêt du salon, les organisateurs ont mis en place le *forum Autonomic*, avec un programme de conférences réparties sur les deux jours. Différents thèmes

seront abordés, comme l'accessibilité, avec notamment la domotique et la vie à domicile, ou encore l'accessibilité d'un ordinateur aux déficients visuels. On y évoquera aussi les questions liées à l'emploi sous toutes ses formes ainsi que l'accompagnement tant des aidés que des aidants, avec, en particulier, l'accueil de jour.



Patrick Le Bras et Jean-Raphaël Notton

3 questions à Patrick Le Bras et Jean-Raphaël Notton Co-fondateurs du Salon Autonomic

En quoi consiste ce salon et à qui est-il destiné ?

Organisés depuis plus de 20 ans en France, les salons Autonomic sont dédiés au handicap, au grand âge et au maintien à domicile. Nous y réunissons en un seul lieu toutes les solutions possibles concernant les pertes d'autonomie, quelle qu'en soit l'origine.

Sur deux jours, il sera possible de découvrir et de tester à Lille Grand Palais des matériels innovants, mais aussi de se rencontrer et d'échanger dans la plus grande convivialité. De plus, les salons Autonomic sont **d'accès gratuit**, grâce au soutien des collectivités locales.

Pourquoi n'y avait-il pas encore eu de salon Autonomic à Lille ?

Cela faisait plusieurs années que nous souhaitions avoir un salon Autonomic à Lille, afin de répondre aux attentes des personnes handicapées de la région. Cependant, il nous était impossible de l'organiser à Lille Grand Palais,

faute de l'accessibilité nécessaire à la venue en grand nombre de personnes à mobilité réduite. Nous tenons à remercier ici la Ville de Lille d'avoir accéléré la mise en conformité du site pour pouvoir accueillir cette 1^{re} édition d'Autonomic. D'ailleurs, nous remercions la ville de Lille et Lille Grand Palais.

Quelles sont les thématiques abordées sur le salon Autonomic ?

Le fil rouge de ce salon est celui de « vivre comme les autres ». Le but du salon Autonomic vise à apporter des solutions humaines, matérielles, administratives et financières, aux personnes handicapées ou en perte d'autonomie pour pouvoir continuer à vivre chez elles dans les meilleures conditions possibles. Gageons que les visiteurs vont être surpris par la très haute technologie présente sur le salon ! Ils vont y découvrir, par exemple, les toutes dernières adaptations réalisées sur les véhicules automobiles. Mais aussi, l'Internet en braille, la domotique, la robotique...



Entretien avec Cédric Fiolet, Directeur Général de Lille Grand Palais

Fin décembre 2013, toute la zone exposition de Lille Grand Palais sera accessible

C'est la première fois que le salon Autonomic est organisé à Lille Grand Palais : faute d'accessibilité ?

En effet, les travaux de mise en conformité réalisés entre juillet et novembre 2013 nous permettent d'accueillir pour la première fois ce salon les 5 et 6 décembre prochains. Pour la fin du mois de décembre 2013, l'intégralité de la zone exposition de Lille Grand Palais sera accessible à tous et en conformité avec les exigences de la loi de 2005. Nous aurons donc un an d'avance par rapport aux exigences réglementaires.

Quels travaux ont-ils été effectués ?

Trois nouveaux ascenseurs rapides avec une entrée et une sortie dans le sens de la marche



Nouveaux ascenseurs accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).

ont été construits, permettant d'accroître la capacité d'accès à la zone exposition pour les personnes à mobilité réduite. Les travaux ont également concerné l'installation de nouveaux sanitaires PMR pour chacun des trois halls d'exposition (6 au total contre 2 précédemment). Nous avons aussi effectué un travail de mise en conformité de l'ensemble des escaliers : bandes podotactiles, mains-courantes adaptées, etc.

Qu'avez-vous prévu pour accueillir le salon Autonomic ?

Dans le cadre du salon, nous allons renforcer encore l'accessibilité du site : d'une part, en travaillant avec Vinci Parc, qui a accepté de dédier l'intégralité du niveau 0 du parking aux personnes à mobilité réduite. Les espaces expositions seront ensuite accessibles directement grâce aux nouveaux ascenseurs. D'autre part, en créant un parking PMR et un dépose-minute devant Lille Grand Palais côté rue Javary, afin de permettre aux visiteurs un accès de plain-pied aux espaces expositions.

Autonomic : infos pratiques

LILLE GRAND PALAIS
1, bd des Citées Unies – Euralille
Halls Bruxelles et Londres

- ▶ Entrée gratuite pour tous
- ▶ Ouverture du salon : jeudi 5 décembre de 9h30 à 18h30 et vendredi 6 décembre de 9h30 à 18 heures

- ▶ Restauration
- ▶ La manifestation est entièrement accessible
- ▶ Prêt gratuit de fauteuils roulants
- ▶ Parking PMR
- ▶ Toilettes adaptées
- ▶ Service d'accompagnement : auxiliaire de vie, antenne médicale, accueil spécialisé pour déficients sensoriels

Levons les freins !

Le handicap touche 5 millions de personnes en France et 1,1 million de personnes âgées sont reconnues dépendantes. Plus de 6 millions de personnes sont donc directement concernées par le handicap. Si on ajoute leurs familles et les aidants qui les accompagnent, le handicap nous concerne tous...

Nous avons tous été émus par le film In-touchable mais est-on allé plus loin? Le handicap reste aujourd'hui encore une notion très subjective, souvent mal utilisée et presque toujours connotée de façon négative. Dans la représentation collective, il est systématiquement associé à l'image stéréotypée de la personne en fauteuil roulant ou de la canne blanche. Pourtant, plus d'une personne sur quatre se déclare victime d'une déficience. Sur 38 millions d'actifs, près de 13 % indiquent une limitation de leur capacité de travail. Autant dire que la notion de handicap recouvre une très grande diversité de situations. Certes les mentalités changent la loi de 2005 y est pour beaucoup - la situation des personnes handicapées s'améliore mais elle reste encore très difficile pour beaucoup.

Aujourd'hui, les politiques et notamment le département du Nord traitent la question du handicap avec intérêt mais la tâche est rude et beaucoup de points sont encore à régler. Même si, Lille et Villeneuve d'Ascq sont en

pointe sur cette question: l'accessibilité partout et pour tous reste encore à faire dans de nombreuses communes. Il est tout aussi important de trouver des solutions pour l'intégration scolaire: « tout passe par l'école » l'explique très bien Michel André Philippe, président d'Emploi et Handicap Grand Lille dans son rapport du 26 juin dernier visible sur le site conseil économique et social CESER NPC - Intégration des personnes handicapées. L'inclusion professionnelle, quant à elle reste difficile mais les actions menées par toutes les structures mises en place par le Département depuis quelques années commencent à porter leurs fruits. Il faut des donc moyens structurels mais aussi lever les freins qui sont souvent d'ordre culturel. En effet, le handicap est encore mal perçu parce trop souvent méconnu. Cependant toutes ne sont pas dépendantes, d'ailleurs beaucoup se sentent intégrées mais toutes ont besoin d'une aide, d'un accompagnement et surtout qu'on les regarde au même titre que les valides... tout simplement.



“
La notion de handicap recouvre une très grande diversité de situations”



Handicap et Dépendance en chiffres

- ▶ 5 millions de personnes sont définies comme handicapées en France, selon des chiffres du Ministère de la Santé de 2010, dont 2 millions de personnes à mobilité réduite.
- ▶ En matière de dépendance, on compte près de 720 000 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), hébergés à domicile, auxquels il faut ajouter 450 000 personnes accueillies en établissement spécialisé, en 2010.
- ▶ 135 000 enfants handicapés sont accueillis dans les établissements scolaires du milieu ordinaire et 110 000 enfants sont accueillis en établissements spécialisés.
- ▶ 850 000 personnes souffrent de la maladie d'Alzheimer et 225 000 cas nouveaux se déclarent chaque année.
- ▶ 34 milliards de dépenses publiques ont été consacrées, en 2010, à la politique pour les personnes handicapées.
- ▶ 22 % des personnes handicapées sont au chômage. Près de 100 000 entreprises sont, depuis la loi de 2005, assujetties à l'obligation d'emploi de 6 %.

Source : Ministère de la Santé

Egalité des citoyens, mêmes droits et considérations



Rencontre avec Renaud TARDY, Vice-Président du Conseil Général du Nord chargé des Personnes en situation de Handicap, Action antidiscrimination et promotion de l'Égalité

En quoi consiste la compétence – obligatoire – du Conseil Général en matière de handicap ?

Le principe d'égalité des citoyens implique que tous doivent bénéficier des mêmes droits et considérations, quelles que soient leurs difficultés physiques, sensorielles, intellectuelles ou psychiques. Chacun doit avoir accès aux services que propose la collectivité. Il s'agit bien de permettre à chacun de conserver ou de retrouver une autonomie. C'est d'ailleurs tout le sens de la prestation de compensation pour adulte handicapé qui est délivrée après examen en commission MDPH 59 (Maison départementale des personnes handicapées). C'est dans ce sens que nous intervenons dans le financement des prestations individuelles (prestation de compensation du handicap). Nous assurons par ailleurs l'information, l'orientation, l'évaluation des besoins et l'élaboration du projet de plan de compensation de chaque personne handicapée. Nous prenons aussi en charge leur accès aux établissements et services d'accompagnement.

Quel est le chemin parcouru depuis que le Conseil Général gère la question du handicap ?

Les personnes en situation de handicap ont besoin d'aide, d'un traitement privilégié car

ils ont simplement les mêmes préoccupations que les autres nordistes. Depuis que nous avons pris en charge cette mission, nous avons fait en sorte que chaque entité puisse travailler ensemble, nous nous sommes efforcés à réduire le temps d'examen des dossiers. Toutefois, c'est un véritable tour de force car l'afflux augmente de 10 % chaque année. De même, nous avons été ambitieux en matière de création de places d'accueil. L'offre d'hébergement et d'accompagnement est aujourd'hui diversifiée et qualitative. Sur le dernier schéma, nous avons créé 700 places. Cependant, nous avons encore de gros efforts à produire notamment pour l'adaptation et la mise aux normes de nos infrastructures.

Que présentera le Conseil Général sur le salon ?

Tout d'abord, je suis heureux de voir tant de monde sur ce salon: institutionnels, associations, spécialistes en matériel... De notre côté, nous aurons un stand commun avec la maison départementale des personnes handicapées MDPH59. Des panneaux explicatifs seront présents mais nous serons également à la disposition des visiteurs pour échanger, être à leur écoute dans un contexte convivial. Nous prévoyons de créer une MDPH éphémère sur le stand: les personnes désirant une explication sur leur dossier seront accueillies...



La dépendance, une solidarité nationale

Entretien avec Jacques Marissiaux, Vice-Président du Conseil Général du Nord chargé des Personnes Âgées.

En 2040, 1 Français sur 6 aura plus de 75 ans. La dépendance va devenir une cause nationale ?

Bien sûr et elle devrait l'être depuis longtemps. Même si la réforme risque d'être douloureuse financièrement, l'allongement de la durée de vie implique une solidarité nationale. Vous savez, nous serons 700 000 en 2030. On se doit de trouver des solutions appropriées à la dépendance, au grand âge et au maintien à domicile.

Le maintien à domicile: la solution ?

C'est une solution qui devient prioritaire pour nous au Conseil Général. Le tout EHPAD n'est pas utile. Aujourd'hui, on n'entre en maison de retraite qu'à 83 ans, on doit donc maintenir les personnes à domicile ou trouver des logements intermédiaires.

Des logements intermédiaires comme les béguinages ?

Non, ce genre de logements ghettoïse. L'expérience OCTAVE menée avec le Conseil Général ouvre une voie différente. Nous avons travaillé avec les bailleurs sociaux pour intégrer 8 logements pour les personnes âgées (d'où le nom Octave) dans chaque programme qui voit le jour à Lille et Villeneuve-d'Ascq. L'idée: des résidences trans-générationnelles avec une personne qui serait présente pour le ménage, les courses...

Et pour ceux qui veulent rester chez eux ?

Beaucoup de personnes âgées autonomes ne veulent pas quitter leurs logements. En revanche, ils sont souvent mal adaptés. Le Conseil Général vient de dégager un fond d'1M€: L'AAL 59 – aide à l'aménagement du logement - est une idée novatrice: on va chez les gens faire un diagnostic des travaux à mettre en place comme, changer les volets mécaniques par des électriques, remplacer une baignoire par une douche... Le Conseil Général pourrait prendre en charge une partie des frais de travaux.

Qui est concerné ?

Les allocataires de l'APA âgés de plus de 70 ans propriétaire et qui disposent de faibles ressources. Les personnes usufruitières de leur logement peuvent aussi en bénéficier. L'AAL 59 est versée directement à la personne pour la réalisation des travaux reconnus utiles par les partenaires et certifiés conformes par eux. La participation départementale peut aller jusqu'à 35 % du coût des travaux (plafonné). L'AAL 59 apporte donc une aide complémentaire qui permet à davantage de Nordistes aux revenus modestes de se maintenir à domicile. De plus, le Département du Nord participe à la prise en charge du diagnostic en ergothérapie et du montage administratif et financier à hauteur de 180 €, en complément de la participation de l'ANAH s'élevant à 250 €, aboutissant à un diagnostic gratuit pour les bénéficiaires de l'AAL 59.

Auxiliaire de vie,

un métier d'écoute

Véritable alternative à la maison de retraite, le service d'auxiliaire de vie s'adresse aux personnes âgées et en situation de handicap. Le but : leur faciliter la vie quotidienne. Ce personnel assure un travail matériel, moral, social ou sanitaire visant à favoriser le maintien à domicile de la personne dépendante.

Pour Philippe S. l'auxiliaire de vie, c'est pouvoir gérer la vie au quotidien en toute quiétude : « il y a un peu plus d'un an, les crises d'épilepsie de mon épouse se sont aggravées. J'étais paniqué à l'idée de devoir affronter avec elle cette maladie, car elle ne pouvait plus rester seule une minute. L'association AVEC nous a proposé des auxiliaires de vie spécialement formées auprès des personnes souffrant de cette maladie. Chaque jour, une auxiliaire vient à notre domicile pour effectuer les actes de la vie quotidienne et aider ma femme. Je suis complètement rassuré et cela me permet de partir travailler chaque jour ». Valérie Pruvost, directrice de cette association Lambersartoise, spécialisée dans le service à domicile pour personnes âgées, dépendantes et handicapées, le confie : « nous sommes là pour tous les gestes du quotidien : le lever, la toilette, la préparation des repas, faire les courses, le ménage... nous nous adressons aux personnes âgées dépendantes mais aussi à des jeunes hommes et femmes handicapées qui travaillent. Souvent

nous les aidons pour qu'ils soient à l'heure au travail. Dans quelques jours, certaines de nos auxiliaires vont accompagner des jeunes en déplacement pour une compétition de handyfoot pendant trois jours. En partenariat avec Vitam Eternam, nous intervenons sur des déplacements en soirée pour les personnes. En clair, nous sommes là pour les accompagner, être à leur écoute. C'est une relation humaine où l'on doit s'investir moralement, leur prouver qu'elles peuvent compter sur nous quand elles ont un coup de déprime. On devient des confidents. Mais nous devons aussi savoir garder nos distances, repérer les faiblesses et les communiquer à la famille, le médecin traitant ou alerter les équipes médico-sociales. C'est pour toutes ces raisons que la formation est essentielle. »

Plus d'info :

Association AVEC :
38, rue de la Carnoy à Lambersart
Tél. 03 20 221 221 - www.avec-association.fr



La téléassistance : vieillir à domicile en toute sécurité

Le Département du Nord propose aux Nordistes âgés de plus de 60 ans ou en situation de handicap un service de téléassistance qui leur permet de rester à domicile en toute sécurité. Ils peuvent obtenir de l'aide ou des secours en cas de nécessité (chute, soins urgents...), mais aussi un soutien et de l'écoute.

La téléassistance, c'est quoi ?

C'est une plateforme téléphonique qui reçoit les appels 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Les abonnés y accèdent à l'aide d'un système très simple :

- une télécommande (à porter en médaille ou en bracelet) permettant de déclencher l'alarme,
- un boîtier branché sur une ligne téléphonique.

En cas de difficulté, une simple pression sur la télécommande suffit pour être mis en relation immédiatement avec le centre de téléassistance, sans décrocher le téléphone. Les chargés d'écoute évaluent la situation et préviennent l'entourage de la personne ou les services d'urgence. Si les proches ne sont pas joignables, le central téléphonique déclenche automatiquement un appel aux services de secours.

Comment en bénéficier ?

Il faut résider dans le Nord et disposer :

- d'une alimentation électrique (220V) ;
- d'une ligne téléphonique fixe non restreinte (dégrouper ou non) ;
- d'au moins un dépositaire des clés résidant à moins de 15 mn et acceptant d'intervenir 7 jours sur 7 et 24 h sur 24.

Il n'existe aucune contre-indication médicale ; le matériel est compatible avec tous les appareillages. Pour s'abonner, il suffit de faire la demande auprès de la mairie ou du Centre communal d'action sociale (CCAS) de sa commune, ou directement auprès de Mondial Assistance-Téléalarme du Nord, qui assure ce service pour le compte du Département du Nord dans le cadre d'une délégation de service public. L'installation de l'appareil au domicile a lieu dans les 48 heures suivant l'enregistrement de la demande.

Combien coûte la prestation ?

Le forfait mensuel de base, pour une personne seule (1 télécommande) ou un couple (2 télécommandes), est de 8,71 € TTC (ajouter en sus le coût des appels d'alarme et de contrôle). Des prestations complémentaires (détecteur de chute, de fumée...) existent en option : les tarifs sont disponibles auprès de Mondial Assistance-Téléalarme du Nord. Certains organismes prennent parfois en charge tout ou partie de l'abonnement et la personne qui paie l'abonnement peut bénéficier, sous certaines conditions, d'un avantage fiscal.

Contact :

Mondial Assistance-Téléalarme du Nord
187, boulevard Faidherbe à Armentières
Tél. 0811 650 700 (coût d'un appel local)
Fax : 03 20 88 80 17
Site internet : telealarmedunord.fr

Handidanse

1^{er} centre de formation national

C'est à l'occasion d'un entraînement pour une chorégraphie diffusée prochainement pour le téléthon que Cécile Avio, responsable de Handidanse et son élève Anastasia Blondiaux ont ouvert les portes de leur salle à Caudry. Depuis 1994, ce professeur de danse dynamique mène un combat pour amener l'Art de la Danse à sa place dans le domaine de l'intégration, en tant que messages corporel et sensoriel. Démarrée sous un autre nom à Nice, cette structure a aujourd'hui plus de 20 ans. Cécile, après une formation au conservatoire de Lille, puis à Cannes et à New York, dispense aujourd'hui ses cours à toutes les personnes, quel que soit leur handicap : « c'est en regardant un reportage sur Emmanuelle Laborit que j'ai voulu que sourds, malentendants et non-voyants puissent s'exprimer avec leur corps par la danse. J'ai appris la langue des signes. Au fur et à mesure j'ai travaillé ma méthode pour l'appliquer aux défi-

ciants sensoriels, moteurs... J'ai étudié avec des médecins, des kinés, des psychomotriciens pour construire mes cours car on ne peut pas faire de l'handidanse n'importe comment. Depuis, nous sommes devenus un centre de formation national reconnu. » Pour Anastasia qui danse depuis 6 ans : « c'est une façon de me dépasser. Je ne pensais pas être capable de faire cela. Quand je danse, je suis heureuse, je ne me dis plus que je suis en fauteuil. Même si je sais que j'ai une différence, je sais que je peux danser et d'ailleurs je ne pourrais plus m'arrêter... »

Handidanse, 1^{er} centre de formation national.
handidanse.avio@wanadoo.fr
14, rue La Fayette - quartier Amérique
59400 Cambrai. Tél. 03 27 76 59 18



Je ne pourrais plus m'arrêter de danser



Cécile Avio, responsable de Handidanse et son élève Anastasia Blondiaux

Les amis d'Andy

Changer le regard de la société sur les personnes handicapées tous handicaps confondus en valorisant leur savoir-faire. C'est ce que Michèle Desenfant, responsable de l'association, s'efforce de faire depuis 10 ans...

10 ans déjà qu'Andy, premier géant du Nord de la France en fauteuil, conçu par des personnes souffrant de handicap, est présent dans de nombreuses manifestations régionales. Ains, du haut de ses 2m70 et 70 kg, Andy est devenu un symbole pour l'intégration des handicapés. L'idée : mobiliser toutes les personnes sensibilisées par le handicap. Mais au-delà de la symbolique, l'association, grâce au concours de l'action économique du Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais, a créé MusANDY, un

espace pour le développement des activités musicales en direction des personnes handicapées, quel que soit le handicap, afin de répondre au principe du droit à l'accès à la culture pour tous. Ouvert tous les jours de la semaine, ce lieu privilégié et encadré favorise l'accès à la musique pour les personnes handicapées.

« Les amis d'andy » :
michele.desenfant@wanadoo.fr
La Musandyque. Tel : 03 27 95 93 93



Les aidants familiaux, face cachée de la dépendance

Parents, amis, voisins, ils épaulent leur proche en perte d'autonomie ou en situation de handicap de façon régulière, en faisant les courses, en aidant à la toilette ou en tenant tout simplement compagnie... Mais eux aussi ont besoin de soutien pour ne pas flancher.

Plus de huit millions d'anonymes endossent des responsabilités d'aidants familiaux – appelés aussi « proches aidants » – en France. Autrement dit, ils s'occupent quotidiennement d'un proche âgé ou handicapé. Une lourde responsabilité difficile à assumer. Selon une étude réalisée par la Fondation Novartis en 2010, un aidant sur deux souffrirait de dépression au bout de deux à trois ans. Pour leur accorder la reconnaissance qui leur revient, leur proposer soutien, conseils, mises en relation, les organisateurs du salon ont souhaité aménager un espace dédié à l'accompagnement, « Le village des aidants ».

Différentes structures en lien avec la thématique, y seront conviées dont La maison des Aidants Lille et Métropole Roubaix Tourcoing, plateformes d'accompagnement et de répit des aidants familiaux. L'idée de cette structure: apporter un peu de répit aux proches des personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie. Ouverte à Lille en 2012, sa petite sœur vient d'être inaugurée à Roubaix en juin dernier. La Maison des Aidants est un centre-ressource convivial et partenarial qui a vocation à appor-

ter des informations, une aide et un soutien aux aidants de personnes âgées souffrant de maladie d'Alzheimer ou apparentée ou en situation de dépendance. Une équipe de professionnels composée d'une responsable – coordinatrice, d'une psychologue et d'une aide-soignante sont sur place. Comme le souligne la directrice Nathalie Quaeybeur: « les proches de malades sont généralement désespérés, ils souffrent d'un manque d'accompagnement après l'annonce du diagnostic et ont tendance à s'enfermer. Tant qu'on n'a pas vécu ça, on ne peut pas s'imaginer à quel point c'est difficile. Souvent les gens perdent leurs amis. Même les proches imaginent qu'ils exagèrent. Ils se sentent seuls face à cette situation. Trop souvent, les gens attendent d'être vraiment épuisés physiquement et psychologiquement pour se décider à demander un peu d'aide. Notre objectif, c'est que l'aidant réalise qu'il peut s'autoriser de petits moments à lui, pour respirer, dormir et sans culpabiliser. Avant qu'il accepte l'idée d'envoyer l'aidé à l'accueil de jour de temps en temps, ce n'est pas simple. On travaille beaucoup avec les CLIC (Centre local d'information et de coordi-



nation), les accueils de jour et les consultations mémoire des hôpitaux. Ils nous envoient souvent du monde. Nous les aidons aussi dans les démarches, on les écoute, nous organisons des groupes de paroles, nous mettons en place des formations sur l'évolution de la maladie et surtout on les sort. Vous savez quand vous avez un malade de ce type à vous occuper: vous n'avez plus de loisir. »

Plus d'infos :
Tél. 03 20 42 50 82 – Tel. 03 20 28 64 49
maisondesaidants@feron-vrau.com
www.feron-vrau.com

“
Les gens attendent d'être épuisés avant de demander de l'aide”

Nathalie Quaeybeur,
Directrice de la Maison des Aidants

CLIC: un service essentiel pour les personnes âgées et leur famille

Piloté au niveau départemental, le dispositif des CLIC constitue le relais local des politiques publiques en faveur des personnes âgées. Les Centres Locaux d'Information et de Coordination sont avant tout des lieux d'accueil de proximité destinés à fournir aux personnes âgées et à leurs familles, information, conseil et orientation.

Lieu utile et souvent méconnu, le CLIC est à la fois un centre d'information recensant l'ensemble des services disponibles sur le territoire qu'il gère, un lieu d'écoute mais aussi un espace d'aide qui permet d'améliorer la vie quotidienne. Lancées en 2001 ces structures sont aujourd'hui présentes sur tout le territoire et notamment dans le Nord. L'objectif est simple: remédier à l'éclatement des structures d'aides sociales et médicales à destination des personnes âgées. Les usagers disposent enfin d'un interlocuteur unique pour toutes leurs démarches: accès aux droits, aides et prestations, mais également services de soutien à domicile, offres de soins, aux loisirs... Ils éva-

luent vos besoins et élaborent avec vous un plan d'aide personnalisé en conséquence. Ils vous orientent ensuite vers les organismes adaptés à vos besoins et peuvent vous aider à constituer vos dossiers de prise en charge:

- ▶ aide-ménagère,
- ▶ Allocation personnalisée d'autonomie (APA),
- ▶ aide sociale à l'hébergement et allocation de solidarité pour les personnes âgées (ASPA).

Des actions collectives

Les équipes médico-sociales des CLIC élaborent également un plan d'aide à l'autonomie dont elles assurent la mise en œuvre et le suivi, sur la base d'une évaluation dans votre



lieu de vie. Cette structure organise également des actions collectives d'information et de formation. Pour le grand public, des ateliers sont proposés en partenariat avec différentes institutions. Y sont abordés des sujets tels que la mémoire, la prévention routière, le rôle des aidants ou encore la nutrition.

Pour le trouver et en savoir plus, il suffit d'un clic

Site du ministère délégué aux Personnes âgées: pour trouver le CLIC qui correspond à votre domicile.

<http://clic-info.personnes-agees.gouv.fr> ou sur le site lenord.fr



Bibliothèque sonore :

le livre qu'on écoute

Créée en 1972, la bibliothèque sonore de Lille Métropole Nord est la première en France. Basée à Mons-en-Baroeul, elle propose des milliers de titres sous différents formats: des cassettes, des cd, des mp3. Le prêt des livres sonores est entièrement gratuit et les envois se font en franchise postale. Cette bibliothèque s'adresse aux personnes qui ne peuvent pas lire en raison d'une déficience visuelle (qui peut être acquise avec l'âge), d'un handicap moteur ou d'une importante dyslexie.

Pour être audio-lecteur, une seule formalité: présenter un certificat médical

**Bibliothèque sonore
Lille Métropole Nord
Association des donateurs de voix
34, avenue Robert Schuman - BP 26
Mons-en-Baroeul
www.advbs.fr**

Le sport: un booster!

Claire Mairie,
Championnat du Monde 2010

Pongiste internationale, Claire Mairie souffre d'une polyarthrite rhumatoïde évolutive. En équipe de France depuis 2004, elle a couvert les trois derniers JO avec notamment une médaille de bronze à Pékin, un titre de championne d'Europe en 2010, deux titres par équipe... Pour Claire qui est convaincue que la pratique d'un sport, pour le loisir ou en compétition, favorise l'intégration des personnes en situation de handicap, tant au niveau professionnel que dans la vie courante: « on se rapproche du niveau des valides. D'ailleurs je joue debout. Mon handicap est invisible, mais bien là. Le sport apporte beaucoup: il m'a permis de connaître des lieux, des personnes et des joies

incroyables. Il permet également le dépassement de soi, de garder le moral aussi par moment. Les JO c'était énorme. C'est une chose que je n'aurai jamais pu vivre sans ma maladie. »

Présent sur le salon, la fédération Handisport compte faire découvrir certains sports comme la Boccia, le basket fauteuil, le tennis de table. Comme le souligne Marine Cauchois, chargée de mission au comité régional pour la promotion des clubs: « nous sommes une région bien placée dans le Handisport. Il y a une dynamique, nous essayons d'intégrer des sections handisports dans les clubs de valides. Les dossiers sont très faciles à monter: suffit de vouloir le faire. »



Handicap et insertion

Esat et EA, des structures spécialisées

Malgré la loi du 10 juillet 1987 (renforcée par celle du 11 février 2005) qui lui impose d'employer 6 % de travailleurs handicapés, le monde traditionnel de l'entreprise ne peut pas accueillir tous les degrés et natures de handicap.

Il existe donc des structures spécialisées: les Esat (établissements et services d'aide par le travail) et les EA (entreprises adaptées). La différence entre les deux? Les premiers sont réservés aux personnes les plus lourdement touchées par la perte d'autonomie. C'est la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui oriente les demandeurs dans la meilleure direction. Cette commission est représentée dans chaque maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Esat

Un Esat n'est pas une entreprise: c'est une structure (généralement gérée par une association) qui offre aux travailleurs handicapés des activités professionnelles, mais également un soutien médico-social et éducatif. Le travailleur n'a pas de contrat de travail, mais signe toutefois un contrat, reconduit tacitement tous les ans, qui définit son activité et son suivi médico-social. Son salaire est compris entre 55 et 110 % du montant du Smic. Pour parfaire son expérience, il peut être mis à la disposition d'une entreprise classique. Bien plus qu'un simple passe-temps, le travail fourni par les personnes

rattachées à ces établissements peut être un réel soutien au monde de l'entreprise. Un exemple? Le groupe La Poste fait appel à ce secteur adapté et protégé pour l'impression, la mise sous pli, l'entretien des espaces verts, la restauration traiteur et la réparation de 258 vélos et chariots de facteurs.

Chiffres: Il y a, en France, 1 320 Esat qui proposent au total 120 000 places.

EA

Une EA est une vraie entreprise. Sa spécificité: elle embauche 80 % de personnes handicapées, qui bénéficient d'un contrat de travail et perçoivent au minimum le Smic. Toutefois, une EA, pour compenser la perte de productivité due au handicap de ses salariés, bénéficie d'aides de l'État. Selon le cabinet financier KPMG, le montant moyen de ces aides est, par an, de 18 000 euros par poste de travail. Les EA étant de vraies entreprises, elles paient cependant des charges, remboursant ainsi l'État par les cotisations patronales et salariales perçues.

Chiffres: Il y a en France 700 EA. Ces entreprises adaptées emploient 30 000 salariés et réalisent un chiffre d'affaires annuel de 1 milliard d'€. Leurs



activités sont multiples: jardinage, entretien, blanchisserie, travaux administratifs, restauration, conditionnement, voire haute technologie: le groupe « Orange » a confié la numérisation de ses documents à une EA de Tourcoing, dans le Nord.

Sites utiles

www.unea.fr, le site de l'Union nationale des entreprises adaptées.

www.handeco.org, un site qui permet de « trouver les Esat et EA qui vous intéressent ».



Interprète

en langue des signes

Il y a en France 500 000 personnes sourdes, qualifiées de « profondes et sévères ». Parmi elles, 200 000 connaissent la LSF, la langue des signes française. Si, pour dialoguer entre elles, c'est un outil très efficace, en revanche, pour communiquer avec M. ou Mme Tout-Le-Monde, il faut un interprète. Pour couvrir ce besoin, 3 000 interprètes seraient aujourd'hui requis. Or, actuellement, on n'en compte que 400 en exercice.

Formations

Pour remédier à ce manque, 5 universités proposent un master d'interprétariat français/langue des signes:

- À Lille 3, université Charles de Gaulle (www.univ-lille3.fr, Tél. 03 20 41 68 87 ou 03 20 41 73 23)
- Paris 3, École supérieure d'interprètes et de traducteurs (www.univ-paris3.fr, Tél. 01 44 05 42 05)
- Paris 8 (www.univ-paris8.fr, Tél. 01 49 40 64 18)

Et en province:

- À Toulouse, le Cetim, Centre de traduction, interprétation et médiation linguistique (www.cetim.univ-tlse2.fr, Tél. 05 61 50 37 63)
- À Rouen (www.univ-rouen.fr, Tél. 02 35 14 69 35)

Un site utile

www.afils.fr, le site de l'Association française des interprètes et traducteurs en langue des signes

Emploi et Handicap Grand Lille

Cap sur l'emploi

Plus grosse association de la région au service de l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes reconnues travailleur handicapé dans les entreprises privées et dans les Ets. de la fonction publique, Emploi et Handicap Grand Lille trouve des solutions pour remettre les gens dans le marché du travail.

Certains pourraient assimiler cela à un « Pôle Emploi pour personne souffrant de Handicap », sauf que ça va beaucoup plus loin. Emploi & Handicap c'est tout un panel d'offres de service comme Cap emploi qui accompagne et met en œuvre les parcours d'insertion, les Sameth, qui interviennent dans le cadre du Plan Départemental d'Insertion des Travailleurs Handicapés, sollicitent des aides de l'Agefiph pour éviter le licenciement d'un salarié devenu inapte à son poste et permettent d'obtenir l'aménagement des conditions de travail, des aides financières... L'Ather, qui mobilise les entreprises et les accompagne et pour finir, l'Epaast qui met en place l'expertise ergonomique pour analyser les situations de travail et préconiser des aménagements techniques ou autres. Comme le souligne Isabelle Lecerf, la directrice: « le taux de chômage des personnes en situation de handicap reste élevé, pour autant la situation de l'emploi s'améliore et nous sommes là pour trouver des solutions, accompagner les personnes dans leurs recherches et les maintenir dans l'emploi. L'accompagnement est basé sur la relation à la personne, orienté vers le développement de son autonomie et de son employabilité et s'appuie sur des relations de coopération partenariale avec tous les opérateurs intervenant dans le parcours d'accès à l'emploi ou de maintien. » Cap Emploi offrent un accompagnement individualisé qui repose sur un diagnostic appro-

fondi sur la situation professionnelle, les compétences et les savoir-faire. C'est également un soutien pour accepter le handicap. Les conseillers aident la personne handicapée à redéfinir son projet professionnel: bilans, formations, ateliers collectifs, entretiens individuels. Une base de CV consultés par les employeurs est à disposition ainsi qu'une base d'offres d'emploi d'employeurs qui ont besoin de collaborateurs. « Les travailleurs handicapés ont un niveau inférieur au Bac », remarque François Delannoy, directeur du GEIQ qui de son côté, assure les formations « les entreprises recherchent de plus en plus de candidats qualifiés c'est pour cette raison que nous favorisons l'alternance dans les entreprises handi-accueillantes. La majorité des personnes que nous avons présentées et mises en place, restent en poste. »

Quelques chiffres

- 1 920 demandeurs d'emploi Handicapés accompagnés
- 958 contrats de travail de plus de 3 ans en 2012 (28 % des insertions de la région)
- 1 886 personnes ont bénéficié d'une action de formation
- 600 salariés maintenus dans leur emploi en 2012
- 35 offres d'emploi spécifiques TH traités tous les mois. 95 % d'entre elles permettent la mise en relation avec une personne handicapée; Taux de réussite: 67 %

Reclassée dans son entreprise

après un arrêt de travail de plus de 2 ans



Véritables appuis au maintien dans l'emploi, les SAMETH de la Région ont permis d'apporter une aide et une solution sur mesure à 1 610 salariés, en 2012. Exemple: malgré des opérations chirurgicales au niveau des chevilles, Mme A. garde des séquelles. Elle ne peut plus actionner, de façon répétée et régulière, les pédales du poste de retoucheuse. Elle a été reclassée au poste de visiteuse (contrôle) avec un aménagement de poste de travail (siège adapté et mannequin réglable en hauteur avec commandes manuelles).

« Salariée depuis 30 ans de la Société de Production la Calaisienne, j'étais sûre que mon entreprise allait trouver une solution... les collègues ont été très compréhensifs et le retour s'est bien passé » - Mme Patricia A.- 48 ans-salariée SPC. Loin de ne satisfaire que Mme A., l'accompagnement qui a été proposé semble également ravir son employeur: « Je préfère un accompagnement pour revenir au travail plutôt que la mise en place d'une fin de carrière... » - M. CATIMEL - Directeur de la Société

de Production de la calaisienne - entreprise de 120 salariés spécialisée dans la confection. Les actions proposées par le SAMETH reposent sur la mise en place d'un véritable travail collectif avec l'entreprise mais également avec le médecin du travail et la CARSAT. Ainsi, pendant l'arrêt de travail, Mme A. a pris rendez-vous avec son médecin du travail, le Dr FERMON - ASTIL62, qui a sollicité Emmanuelle DOUAY, chargée de maintien du SAMETH (Service d'Appui aux Maintien des Travailleurs Handicapés) afin de rechercher des solutions de reclassement avec l'employeur. Plusieurs partenaires ont pu être mobilisés: HECO qui porte le SAMETH FLANDRES LITTORAL a assuré l'ingénierie du maintien, l'assistante sociale de la CARSAT, Martine DECRIEM, a accompagné Mme A. dans sa démarche pour la mise en place du Contrat de rééducation en Entreprise (CRE), la CPAM a pris en charge partiellement le salaire sur la durée du CRE, l'AGEFIPH a financé le tutorat par une collègue de travail et les aménagements techniques du poste de travail.

Mobilité réduite : des véhicules adaptés à toutes les situations



Le salon Autonomic accorde une large place à la présentation et à la démonstration des véhicules adaptés et aux dernières innovations apportées en la matière. La notion de véhicule adapté intègre à la fois l'accès au véhicule, pour un transfert facilité de la personne à mobilité réduite, l'équipement du poste de conduite en fonction du type de handicap, et le char-

gement et transport d'un fauteuil roulant. Le groupe rouennais LENOIR, un équipementier spécialisé depuis 30 ans dans l'adaptation de véhicules pour personnes à mobilité réduite, invite les visiteurs à découvrir huit véhicules équipés de matériels très variés afin de répondre aux besoins liés aux différents types de handicap. Il présentera notamment, en exclu-

sivité et en 1^{re} nationale, la Chevrolet Orlando, un petit monospace transformé et homologué pour la conduite en fauteuil roulant. Sur le stand, des technologies innovantes comme: le cercle accélérateur sous ou sur le volant, les télécommandes multifonctions, le combiné accélérateur-frein, sans oublier le « Space Drive », un système d'aide à la conduite configuré individuellement.

Reconduire grâce au CECA de la Fondation Hopale de Berck-sur-Mer

On notera également la présence sur le salon Autonomic du Centre d'évaluation à la conduite automobile dépendant de la Fondation Hopale, et dont l'auto-école spécialisée est intégrée au Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelle Jacques Calvé de Berck-sur-Mer. Le but du CECA est de permettre, dans le cadre d'une démarche globale de réinsertion et de retour à la maison, d'évaluer la possibilité de reconduire pour une personne en situation de handicap. A côté du moniteur d'auto-école, des ergothérapeutes seront d'ailleurs présents sur le salon, pour déterminer des solutions sur mesure.

La Fondation Hopale viendra avec ses deux véhicules auto-école entièrement adaptés: une Kia Carnival et une DS 3 équipée d'un joystick.

Le Nord rend les transports accessibles

La mise en accessibilité progressive du réseau départemental Arc en Ciel s'effectue dans une volonté d'assurer la mobilité des personnes éprouvant une difficulté permanente ou temporaire à se déplacer.

Cette démarche concerne le matériel roulant (cars) et les arrêts.

Ainsi des travaux de voiries sont réalisés chaque année aux arrêts afin de rendre les quais accessibles.

Il est également prévu de mettre aux normes le mobilier d'équipement mais le réseau est également concerné avec de nouveaux autocars à plancher bas ou à élévateurs et la généralisation d'un système d'information voyageurs (SIV) embarqué à bord des cars apportant ainsi des informations visuelles et sonores aux voyageurs.

Élèves et Etudiants en situation de Handicap

Le département du Nord va au-delà de ses obligations légales puisqu'il organise le transport des élèves et étudiants en situation de handicap afin d'éviter l'avance de frais souvent élevés pour les familles.

Formulaire à retirer auprès des établissements scolaires et fac.

Service handipole

Handipole est le service public de transport adapté aux personnes à mobilité réduite confié par Transpole à la société TLV («Transporter La Vie»). Ce service s'adresse à toute personne dans l'incapacité d'utiliser les transports en commun traditionnels et détenteurs d'une carte d'invalidité d'au moins 80 %.

Handipole au n° 03 20 59 79 59.

Le réseau de bus Métropole

Plus des 2/3 du parc de bus Transpole bénéficient de planchers bas permettant une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite. À terme, l'ensemble du parc bus sera totalement accessible. Lignes déjà totalement accessibles aux personnes à mobilité réduite: Liane 1, Liane 2, Liane 3 Lignes 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 30, 32, 33, 35, 36, 37, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 61, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 75, 76, 78, 79, 80, 81, 82, 84, 86, 87, 88, ainsi que les Citadines.

Source site Transpole

L'accessibilité pour tous, est un enjeu de société

Dans une ville comme Lille où ses pavés, son quartier historique et son habitat sont classés, il paraît parfois impossible de faire bouger les choses. Pourtant, Lille essaye en permanence de trouver des solutions à l'accessibilité (la navette du vieux-lille en est une). Le cadre bâti est également une des priorités. Très impliquée dans son mandat, Sylvianne Delacroix ; adjointe aux Personnes Handicapées et à l'accessibilité le confirme: « beaucoup d'entre nous veulent faire évoluer les mentalités pour banaliser le handicap. Si on sait aujourd'hui aménager une ville accessible à la personne en fauteuil roulant, c'est plus complexe de prendre en compte les handicaps sensoriels ou les handicaps invisibles. C'est pourtant un enjeu de société. Suite à la loi de 2005, nous avons choisi de travailler quartier par quartier

en parallèle avec les associations que ce soit sur l'accès aux écoles, au sport, les lieux de culte... » La ville travaille également sur la formation de ses agents. « Nos agents sont formés et ont des outils pour recevoir les demandes d'une personne comme les schizophrènes. Le handicap est souvent invisible et les agents doivent le connaître. » L'accessibilité c'est aussi l'accès à l'emploi lance Sylvianne Delacroix : « si on n'agit pas en faveur de l'emploi, on n'a fait qu'une partie du chemin pour intégrer socialement la personne handicapée. Nous accueillons 10 contrats cette année. De même, l'inauguration prochaine d'une ESAT avec 47 travailleurs en milieu protégé est également un signe fort que la ville veut donner. » Du côté de la scolarité, là aussi la mairie veut agir car selon l'adjointe: « une des principales évolutions

Sylvianne Delacroix ;
adjointe aux Personnes Handicapées
et à l'Accessibilité à la Ville de Lille



de la loi handicap du 11 février 2005 est de reconnaître, à tout enfant ou adolescent porteur d'un handicap, le droit d'être inscrit en milieu ordinaire, dans l'école la plus proche de son domicile: » c'est pourquoi nous avons mis en place des auxiliaires de vie scolaire dédiées au temps périscolaire, à la cantine... 203 enfants sont aujourd'hui concernés à Lille. Sans oublier la Culture: « toutes les délégations sont impliquées et bien entendu la Culture et le tourisme avec notamment le palais des Beaux-Arts avec des parcours adaptés aux PMR et à l'accueil des enfants autistes, le City Tours possible en langage des signes... »



Custoprothetik

Quand la prothèse devient unique !

Custoprothetik personnalise les appareillages orthopédiques. Il propose d'appliquer un habillage graphique (illustration, peinture, photographie, texture...) sur des prothèses déjà réalisées...

Custoprothetik, c'est d'abord l'occasion de joindre l'agréable à l'utile, en embellissant un objet bien souvent austère. Simon Colin, Orthopédiste est à l'origine de ce concept original: « les prothèses ressemblent à des faux membres et créent souvent un malaise par rapport au valide. Le fait d'avoir un bras ou une jambe customisée permet aux personnes appareillées de s'approprier cette nouvelle partie de leur corps, et donc faciliter le processus de reconstruction identitaire. » Car il est sou-

vent difficile pour les personnes récemment appareillées tant d'assumer les considérables changements corporels que de supporter le regard extérieur. La customisation permet de mieux accepter sa différence, et peut-être même de prendre plaisir à l'afficher. Custoprothetik cherche aussi à changer le regard sur la prothèse. Grace à la customisation, cet objet médical, aseptisé devient un objet personnel et original, mais aussi une véritable œuvre d'art. « Nous avons beaucoup d'échanges avec

les personnes et nous les mettons en rapport avec les artistes adéquates qui leurs feront diverses propositions en fonctions de leurs goûts, leurs passions... » explique Simon. C'est cette conception novatrice de l'appareillage comme une surface d'affirmation et d'expression que Custoprothetik véhicule lors de divers événements. Cette entreprise qui suscite beaucoup d'intérêts sera sur le salon.

Plus d'infos sur: www.custoprothetik.com

Handicap - Grand Âge - Maintien à Domicile

**Rester à domicile,
c'est maintenant plus facile !**

L'autonomie à tous les étages

STAND I 80



Normbau
Mouvements en toute liberté
Ligne d'accès pour toilettes, douche, salle de bain



HMS - Vilgo
Mobilier, matériels et aides techniques pour compenser la perte d'autonomie

Cap Vital Santé STAND G 51
Barres d'appuis murales à ventouses pour la douche, la baignoire ou les toilettes

STAND I 81



Domaccess
Cuisine et salle de bain adaptées pour favoriser le maintien à domicile

Marsollier Domotique
Gestion d'alarmes sur smartphone



STAND I 81

STAND D 60

Eurobraille
L'élève non voyant peut suivre une scolarité parmi les autres, tout ce qu'il lit et écrit en braille est automatiquement retranscrit pour les voyants

STAND B 40

Orange STAND C 40

Un Menu Accessibilité destiné aux personnes présentant une déficience auditive et/ou visuelle, pour faciliter la navigation et profiter confortablement des programmes



Axos
Loupe électronique écran 7 pouces

STAND A 44

New Live
Le fauteuil à 6 roues pour franchir les obstacles



STAND H 82

Ergovie
Compensation des pertes de fonction du membre supérieur



STAND G 61

Orange
Permet aux personnes présentant une déficience auditive et/ou visuelle de personnaliser la signalisation d'un appel ou d'un SMS



STAND C 40



Praxis Medical
Lève personne, transfert manuel

STAND D 51



Handynamic STAND F 33
Véhicules accessibles Particuliers, Professionnels Neuf et Occasion

Viakan
Plots podotactiles Vers une meilleure accessibilité des bâtiments pour les personnes déficientes sensorielles

STAND I 81

STAND I 70

Myd'I
Rampe d'accès



STAND I 81

Fédération des Portes Automatiques



EO GUIDAGE, Installateur Officiel, déploiera ses dispositifs multisensoriels pour assurer l'accessibilité de l'évènement !

STAND A 54 **Visiole**
Vidéo-agrandisseur pour faciliter la lecture



200 exposants

7000 m² d'exposition



**Prise en charge des Parents Âgés
Une réponse humaine**

Le Village des Aidants

Institutions - Experts - Juristes - Psychologues
Formations - Conseils - Echanges - Soutien
Avec l'Association Française des Aidants, la Maison des Aidants et France Alzheimer sur le stand J50.



Votre badge en un clic !
www.autonomic-expo.com